



## La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Le nouveau Gouvernement maintenant constitué dans son entièreté va permettre à la CFR, par sa communication en cours de développement et son réseau de Délégués, de parfaire ses relances dans les domaines essentiels - non encore finalisés par des textes et/ou toujours en cours d'élaboration - qui revêtent les préoccupations de ses membres et de leurs adhérents. Les Commissions de la CFR en charge d'engager leurs réflexions et de faire des propositions sont aussi mobilisées pour cela. Le Président, Pierre Erbs

### Colloque « Emploi des seniors » du 8 février 2024

Ce colloque sur l'emploi des seniors qui réunissait des intervenants de haut niveau a permis de constater une convergence des points de vue. L'emploi des seniors, au-delà de son aspect économique est un problème de société. Il nous reste beaucoup à faire pour que le taux d'emploi des seniors atteigne un niveau comparable à celui de nos voisins européens et il faut espérer que les négociations en cours entre partenaires sociaux déboucheront sur des mesures concrètes.

### Commission « Emploi des seniors » du 5 février 2024

**Point sur le colloque « Emploi des seniors » :** Le programme est définitivement arrêté ; à ce jour, 159 personnes ont confirmé leur présence (ci-dessus compte-rendu succinct du colloque). Hebdomadairement un post est publié dans le réseau social LinkedIn et le dossier du colloque sera remis aux participants lors de l'accueil à la Maison de la Chimie. Le document « Travail et Société » est validé ; il sera intégré à la section « Emploi » du site internet avec le document général sous l'onglet « Nos dossiers ». La prochaine réunion de la Commission a été fixée au 11 mars 2024 à 10 h 00.

### Commission « Autonomie » du 9 février 2024

La réunion de nos représentants dans les CDCA organisée en visioconférence le 9 février pour ceux des départements volontaires dits « préfigurateurs » pour la mise en place du SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie) a rencontré une forte écoute. 24 personnes y ont participé dont 11 représentants des départements préfigurateurs sur 18. La qualité de la présentation de l'ordre du jour en trois temps : Qu'est-ce que le SPDA ? (voir ci-contre) La démarche mise en œuvre, puis Quel rôle pour les CDCA ? a permis une participation active et des échanges profitables à l'ensemble des présents qui ont souhaité voir se renouveler cette démarche dans un délai prévisible de 3 à 4 mois. Le diaporama présenté sera adressé aux membres des CDCA ; l'enregistrement de la visioconférence est disponible sur demande.

## Le SPDA c'est / ce n'est pas

### C'EST...



- Une **responsabilité partagée** : des acteurs garants de la lisibilité et de la qualité de service attendue par les personnes à chaque étape de leur parcours de vie, dans une logique de guichets intégrés (garantir aux personnes une réponse appropriée quelle que soit la porte d'entrée sollicitée).
- Une **organisation intégrée** : une démarche de décloisonnement, d'interconnaissance et de nouvelles modalités de travail en commun des acteurs de la politique autonomie pour un accompagnement fédéré et coordonné sur le territoire.
- Une **organisation territoriale** : un socle commun de missions prescrites dans un cahier des charges national, mais des modalités de mise en œuvre conformes aux spécificités locales.

### CE N'EST PAS...



- ... Pas un nouveau dispositif ni un nouvel acteur
- ... Pas la fusion des services, dispositifs, des lieux existants : pas de remise en cause du périmètre de missions ou champs de compétences des acteurs actuels
- ... Pas un modèle d'organisation et de fonctionnement

### Commission « Retraite » du 22 janvier 2024

Le chantier de la mise à jour du site web pour son « pavé » retraite a débuté avec quelques aménagements de documents classés dans les onglets « Nos dossiers » et « Nos positions » à revoir, corriger, voire éliminer. Notamment le document sur la réforme des retraites entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre dernier fera l'objet d'une édition complète. La publication des courbes de pouvoir d'achat sera maintenue. Avec la suppression des régimes spéciaux nous aurons à rester vigilants car le désengagement de l'État peut intervenir dans un futur plus ou moins proche. Pour les petites retraites le Medef se dit favorable à anticiper les discussions avec l'Agirc-Arrco. L'organisation d'une gouvernance commune à tous les régimes fait l'objet de propositions pour la création d'un régime interdisant tout déficit en, notamment : distinguer de qui relève du contributif vs le non-contributif, publier régulièrement, par une instance indépendante, la situation d'équilibre du système de retraite permettant d'évaluer le risque réel de déséquilibre.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles





## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ACTIONS CONDUITES EN 2023

Une année 2023 encore marquée par le conflit Russo-Ukrainien auquel est venu s'ajouter celui d'Israël-Gaza toujours aussi tragiques pour les pays agressés, aux conséquences mondialisées hélas encore peu maîtrisées. Sur le plan intérieur, le difficile « accouchement » de la réforme des retraites et l'amplitude du taux d'inflation ont impacté significativement notre corps social malgré une revalorisation des pensions (régimes de base et complémentaire) calée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) réclamée sans cesse par la CFR.

NATURE DE L'ACTION	CONTENU DESCRIPTIF	RÉSULTATS		DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
		RÉSUMÉS	SUIVI D'EFFET O/N	
<b>Représentativité de la CFR</b>	<b>Audit de la CFR le 18 janvier 2023</b>	Le thème de la prévention de la perte d'autonomie a été abordé	OUI	CFR « Échos » N°102 et 103
<b>C.E.S.E.</b>				
<b>C.N.S.A. et C.N.A.V.</b>	<b>Interventions et vote sur le PLFRSS pour 2023</b>	Confirmation d'un vote d'abstention sur le texte proposé portant réforme des retraites	OUI	CFR Échos N°103
<b>Pouvoir d'achat</b>				
<b>Suppression cotisation maladie de 1% sur retraites complémentaires</b>	<b>L'URSSAF a déposé ses conclusions (info avocat).</b>	Réponse apportée à l'avocat sur l'erreur d'analyse faite dans l'avis rendu par le Conseil Constitutionnel ; le dossier suit son cours...au rythme de la justice !	OUI, toujours en attente de la QPC	CFR « Échos » N°102, 104, 105 et 110
<b>Réformes votées/attendues</b>				
<b>Retraites : harmonisation de droits</b>	<b>Une occasion manquée pour le système universel ! Lettres à la Première ministre des 9 février et 28 avril 2023 et aux Parlementaires des 27 janvier et 14 mars 2023 pour les seuls membres de la CMP du 15 mars. Examen proposition de loi.</b>	Réalisation d'un certain nombre d'avancées : °Emploi des seniors, °Retraite progressive et cumul emploi-retraite °Harmonisation des règles pour la réversion. Prise en charge de la perte d'autonomie.	OUI et en attente COR OUI	CFR « Échos » N°102 (+annexe CP N°145), N°103 (+ annexe), 104 (+ annexe), 105, 106, 107, 108 (+ annexe) CFR « Échos » N° 102, 107, 109, 110, 112
<b>Stratégie du bien vieillir :</b>				
<b>COMMUNICATION EXTERNE &amp; INTERNE</b>	<b>La CFR sollicitée par les médias malgré les conflits Russo-Ukrainien et Israël-Gaza qui les surchargent. Développement qualitatif via les réseaux sociaux. Poursuite des réunions en visioconférence.</b>	Réforme des retraites Constitution d'un groupe de travail Réunions des Commissions, Bureau et CA.	OUI OUI OUI	Supports média : France Info, France Inter, BFM Tv CFR Échos N°111 Utilisation « Zoom »
<b>Contacts des Délégués avec les Parlementaires</b>	<b>Points de vigilance pour 2023 : Le pouvoir d'achat et l'inflation, L'autonomie, L'emploi des seniors.</b>	Rencontres régulières avec les Délégués,	OUI	CFR « Échos » N° 102, 103, 105, 109
<b>Travaux des Commissions</b>	<b>Autonomie</b> – Intervention au CESE sur la perte d'autonomie, à la CNSA et à la CNAV sur le PLFRSS. Au HCA participation au Comité de pilotage sur la maltraitance. <b>Emploi des Seniors</b> – Contact avec l'ANDRH. Examen du PLFRSS et réflexions sur l'organisation d'un colloque. Deux documents « La CFR et l'Emploi des seniors » sont réalisés. <b>Europe</b> – Participation à l'Exco de AGE Platform Europe. Présence active dans les Task Forces et rédaction d'un texte pour le « Manifeste » des élections Européennes 2024. <b>Retraite</b> – Suivi et interventions constantes sur la réforme. Réflexions sur l'accord Agirc-Arrco et le déficit des régimes. <b>Santé</b> – Négociations sur le contrat de complémentaire santé « Mutualia ». Rendus de travaux en ateliers du CNR, sur la promotion de la prévention et sur la fin de vie. <b>Réseau délégués CFR</b> – Animation du réseau avec rencontres régulières des Délégués avec le Président. Des départements restent encore à pourvoir.	Toutes ces actions sont détaillées dans les comptes rendus d'activité.	OUI	Les numéros mensuels de CFR Échos 2023 (102 à 112 inclus) dont « Spécial Assemblée générale 2023 » (N°108) » et leurs annexes, tous disponibles sur le site. Numéros trimestriels de AGE News France 2023. Les comptes rendus et les rapports d'activité présentés en AGO/CFR, Les publications sur le site : <a href="http://www.retraite-cfr.fr">www.retraite-cfr.fr</a>